



Election au Conseil de la FSI, collège B'
1 représentant Chargés de Recherche
Vote à l'urne Hall du bâtiment U2
Possibilité de portage de 2 procurations
2 décembre 2025 de 9h00 à 17h00

Agir pour la FSI, ses laboratoires rattachés

Dans le paysage de l'EPE **Université de Toulouse** (UT), la **Faculté Sciences et Ingénierie** (FSI) constitue une composante majeure sur le plan de la Recherche, puisque lui sont rattachées administrativement **32 structures de recherche** sur la soixantaine à l'échelle de l'UT. Par les délibérations de son Conseil, la FSI affecte des **moyens très conséquents** pour soutenir cette recherche de très haut niveau par les campagnes annuelles suivantes :

- **Emplois enseignants-chercheurs (EC) et BIATSS**. Pour 2026, la FSI affectera 27 postes EC dont les structures d'accueil sont sur le périmètre de toutes les unités de recherche de l'UT et 5 postes BIATSS affectés à des structures de recherche rattachées à la FSI. Plus le potentiel de 9 promotions de MCF-HDR par la voie PR 46-3 ;
- **Congés pour recherche CRCT pour EC** par les voies nationale (CNU) et locale (université), une vingtaine par an ;
- **Délégations CNRS pour EC**, de l'ordre de 15 à 20 semestres par an ;
- **Professeurs invités**, de l'ordre d'une quarantaine par an (séjours de 1 à 2 mois) ;
- **ATER** (50 par an, activité à 50 % recherche) et **DCCE** (200 avenants d'enseignement pour doctorants par an) ;
- **Eméritat**, maintenant en activité Recherche les retraités MCF et PR environnés d'un laboratoire d'accueil ;
- **Docteur Honoris causa**, reconnaissance de collaboration forte avec des chercheurs de très haut niveau ;
- Et la diplomation de **1700 étudiants dans les 27 mentions de Master**, dont un tiers de potentiels **doctorants**.

La FSI doit aujourd'hui, après 14 ans d'existence, réaffirmer sa place au sein de notre nouvel EPE Université de Toulouse, dans la perspective de sa **transformation en Grand Etablissement à l'horizon 2028**, vis-à-vis :

- des **Pôles de recherche** : à l'écoute des attentes des laboratoires (postes, investissements, etc.) ;
- des **Ecoles doctorales** : en promouvant les formations doctorales auprès des étudiants en Master ;
- des **autres composantes de l'UT**, notamment pour développer l'interdisciplinarité avec la Santé et les SHS ;
- de la **Présidence de l'UT** : en exprimant les besoins prioritaires (RH, budget, immobilier, etc.) ;
- des **Établissements partenaires** et **Organismes de recherche** de l'UT : en favorisant les collaborations qui irriguent nos formations co-accréditées et notre recherche, et valorisent nos compétences.

Les élus des listes « **Agir pour l'Université** » s'engagent à porter une attention particulière aux propositions des Commissions Recherche et Pédagogie, à impulser une **vision solidaire** pour mieux associer les communautés disciplinaires aux grands projets de la FSI et de l'UT, en prenant en compte les problématiques de **développement durable et de transition écologique**. Ils sont particulièrement vigilants à promouvoir toute action relative aux questions d'**inclusion**, d'**égalité H/F**, de **lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles**. Ils exercent leur mandat dans la **transparence, sans esprit catégoriel, partisan ou corporatiste**.

Voici les collègues, portés par les listes « **Agir pour l'Université** » 2023, qui siègent au Conseil de la FSI :

COLLEGE A : PHILIPPE TEULET

COLLEGE A' : LAURENT GARRIGUES

COLLEGE B : LOÏC TEN-HAGE, KETTY BRAVO-BOUYSSY

COLLEGE B' : Dominique LONGIN, CR CNRS, dir-adj IRIT, candidat pour cette élection 2025, mandat 2 ans

COLLEGE BIATSS : FREDERIC AZEMAR

Participons au rayonnement de la FSI par et pour la Recherche dans l'UT et sur le site